

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-----

SECRETARIAT GENERAL DU  
GOUVERNEMENT  
-----

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO  
Travail \* Démocratie \* Paix  
-----

DECRET N° 85/285 Du 14/03/85

Portant nomination de Monsieur MOUTSARA  
André en qualité de Directeur de la Constr-  
uction de l'Urbanisme et de l'Habitat.  
-----

L E P R E M I E R M I N I S T R E .-

Vu la constitution du 8 Juillet 1979 ;

Vu la loi n° 76/84 du 7 Décembre 1984 portant ratification  
de l'ordonnance n° 019/84 du 23 Août 1984 portant modification de  
certaines dispositions de la constitution ;

Vu le décret n° 82/293 du 16 Avril 1982 portant organisation  
des Directions du Contrôle et de l'Orientation ;

Vu le décret N° 77/228 du 5 Mai 1977 portant création de la  
Direction des Etudes et de la Planification au sein des Ministères ;

VU le décret 82/595 du 8/6/82 fixant les indemnités de fonc-  
tions allouées à certains responsables administratifs ;

Vu le décret n° 84/856 du 7 Août 1984 portant nomination du  
Premier Ministre ;

Vu le décret n° 84/858 du 13 Août 1984 portant nomination des  
Membres du Gouvernement ;

Le Conseil de Cabinet entendu.

D E C R E T E

ARTICLE 1er.- Monsieur MOUTSARA André, Professeur certifié de 6<sup>e</sup>  
échelon est nommé Directeur de la Construction de l'Urbanisme et de  
l'Habitat en remplacement de Monsieur GANGUIA André, appelé à d'au-  
tres fonctions.

ARTICLE 2.- Sont abrogées toutes dispositions antérieures contraires  
au présent décret.

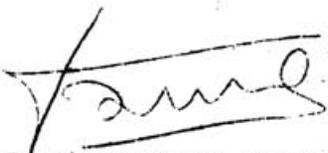
.../...

ARTICLE 3.- Le présent Décret, qui prend effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au Journal Officiel et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Brazzaville, le 14 MARS 1985

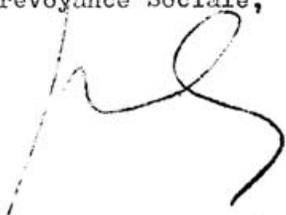
Par le Premier Ministre,

Le Ministre des Travaux Publics, de la Construction, de l'Urbanisme et de l'Habitat,



Ange Edouard POUNGUI.-

Le Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Refonte de la Fonction Publique et de la Prévoyance Sociale,



Bernard COMBO MATSIONA.-

LT Colonel Benoît MOUNDELE-NGOLLO.-

Le Ministre des Finances et du Budget,



Ithi OSSETOUMBA-LEKOUNDZOU

